



Communiqué du 24 mai 2018

Avec

- . un actionnariat familial stable depuis la création de l'entreprise en 1967,
- . une marque forte,
- . des produits leaders,
- . Plus de 1 300 personnes,
- . sept sites de production,

Tipiak a su développer une offre originale et qualitative sur ses deux secteurs :

secteur « froid » :

- . produits traiteurs pâtisseries,
- . plats cuisinés surgelés.

secteur « sec » :

- . épicerie,
- . panification.

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée générale mixte du 14 juin 2018

Les actionnaires de la société TIPIAK SA sont invités à participer à l'Assemblée générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire qui se tiendra le 14 Juin 2018 à 11 heures, à la C.C.I. – Centre des Salorges – 16, Quai Ernest Renaud à NANTES (44100).

L'avis préalable de réunion, comportant l'ordre du jour, le projet des résolutions proposées au vote des actionnaires par le Conseil d'administration ainsi que la description des modalités de participation et de vote à l'Assemblée et d'exercice des droits des actionnaires, a été publié au BALO n°53 du 2 mai 2018. Un avis rectificatif a été publié au BALO n°56 du 9 mai 2018, suite à une erreur matérielle.

L'avis de convocation sera publié le 25 mai 2018 dans un Journal d'Annonces Légales et au BALO, bulletin n°63.

Les documents et informations destinés à être présentés à l'Assemblée générale et visés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce seront mis en ligne sur le site internet de la Société, <http://groupe.tipiak.fr>, rubrique Finance, à compter de ce jour.

Tout actionnaire peut demander par écrit, dans les conditions et délais précisés à l'article R. 225-88 du Code de commerce, à la société TIPIAK SA - Service juridique, 1 rue du Chêne Lassé, CP 1011, 44806 Saint- Herblain Cedex, de lui envoyer, à l'adresse postale indiquée par ses soins, les documents et renseignements mentionnés aux articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce.

Tout actionnaire peut, dans les conditions et délais précisés aux articles R. 225-89 et R. 225-90 du Code de commerce, prendre connaissance, au siège social, des documents et renseignements visés à ces articles.

NYSE Euronext Paris -
Compartiment C
ISIN FR0000066482
Reuters TIPK.PA
Bloomberg TPK FP

Contact Tipiak :

emmanuelle.pavard@tipiak.fr

www.tipiak.fr

Tipiak, tout est dans la recette